

Le magazine mensuel
de Nouvoitou

L'écho des moulins

www.nouvoitou.fr

Février 2018 / n°100



NOUVOITOU
Une nouvelle identité



RETOUR SUR...
Les vœux du Maire



»»» P. 02 VIE MUNICIPALE



- 02 > Permanences
- 03 > Édito du maire
- 04 > Retour sur les vœux du Maire
- 06 > Un nouveau logo
- 06 > Le service Communication
- 07 > Un nouveau bulletin



»»» P. 08 INFOS COMMUNALES

- 08 > Médiathèque
- 10 > École publique
- 10 > Animation Enfance-Jeunesse
- 10 > École Saint-Martin

»»» Som-maire

»»» P. 11 VIE ASSOCIATIVE



- 11 > A.P.E.L. Saint-Martin
- 11 > Le Béruchot



»»» P. 12 À VOTRE SERVICE & AGENDA DE FÉVRIER

À noter

PERMANENCE DE MONSIEUR LE MAIRE

Chaque samedi de 10h à 12h - sur rendez-vous.

PERMANENCE DES ADJOINTS

Chaque samedi de 10h à 12h

- 3 février : Nicole Poupert (Action sociale, Enfance-Jeunesse)
- 10 février : Annick Bellamy (Urbanisme)
- 17 février : Philippe Leborgne (Bâtiments, Voiries, Espaces verts)
- 24 février : Danielle Coppin (Finances, Vie économique)

AUTORISATIONS D'URBANISME

Permis de construire et déclarations préalables accordés entre le 22 décembre 2017 et le 12 janvier 2018 :

- Philippe Leborgne, 4 rue du Douaire : modification de la cheminée

- Jean-Pierre Garin, 22 avenue Jean Langlois : construction d'une maison individuelle
- Hichame Tabbal, 9 rue Georges Wolinski : construction d'une maison individuelle
- Marlène Helleu, 9 allée Gustave Doré : construction d'une maison individuelle
- Fernando Diaz Angeles Ortega, 11 allée Gustave Doré : construction d'une maison individuelle
- Johan Evrard, 5 rue Georges Wolinski : construction d'une maison individuelle
- Anthony Colleux, 7 allée Marie Duval : construction d'une maison individuelle

PERMANENCES D'URBANISME

- Mairie : 02 99 37 65 17
- Instructeur au service Droits des Sols de Rennes Métropole et Architecte Conseil : **lundi 19 février de 9h30 à 12h** (prendre rendez-vous au préalable en Mairie).

Crédits photos :

Mairie, Associations de Nouvoitou, Marion Dain, Clair Obscur, Carole Thévenot, Coraline Lafon

Directeur de la publication : Jean-Marc Legagneur, Maire

Déléguée à la communication : Sylvie Panaget, Conseillère

Création/mise en page : Diabolo, le studio graphique d'Imprim'Services

Impression : Bêmo Graphic Imprimeur

Le mot du Maire



Une nouvelle affaire alimentaire et après ?



L'affaire Lactalis vient à nouveau dégrader l'image du monde de l'agroalimentaire et accentue une perte de confiance des consommateurs à l'égard des décideurs, des scientifiques et des industriels. Ceux-ci sont accusés, à tort ou à raison, de privilégier les intérêts économiques et financiers au détriment de la santé publique et de l'environnement.

Nous sommes, pour ce cas, dans une situation de non-respect des bases de la sécurité des aliments sur le plan de la traçabilité et du retrait des produits constatés dangereux et pour autant cela concerne une entreprise, qui possède tous les agréments qualités et sanitaires requis et qui est également sous contrôle permanent des services vétérinaires. Il serait dommageable de positionner la ou les fautes ailleurs que sur une dérive hiérarchique ou stratégique, car les contrôles ont été confirmés efficaces.

Derrière ce dramatique exemple, nous sommes depuis des dizaines d'années confrontés à une faiblesse des autorités chargées de la sécurité des aliments, en particulier au niveau de l'Europe, qui toujours sous influence, tardent à réglementer ou ne se donnent pas les moyens de contrôle du respect de normes qu'elles imposent. Pour autant, le risque potentiel ne se situe qu'à la marge pour les aspects bactériologiques, tant les règles sont drastiques. Le problème des additifs, colorants, conservateurs, anti oxydants, nano particules... est bien plus grave car les conséquences ne se détectent pas dans l'immédiat mais le plus souvent sur une très longue période. Leurs impacts sur l'organisme commencent seulement à être sérieusement étudiés. Il suffit de consulter les listes des additifs autorisés et les appréciations formulées par les experts.

Que dire alors des industriels qui utilisent les failles de la réglementation européenne, en assurant qu'ils ne sont pas au courant de la composition des additifs qu'ils ajoutent à leurs produits, ou en profitant d'un effet de seuil en deçà duquel les réglementations ne s'imposent pas (cf. « 60 millions de consommateurs ») ?

Il est grand temps de réagir, le monde agricole a fait des efforts extraordinaires pour assainir les exploitations et leurs produits, malgré une pression sur les prix de vente démesurée face au profit des grandes entreprises de l'agroalimentaire. La politique de conception et de validation des recettes et produits industriels doit être totalement revue sous l'égide des autorités à tous les niveaux, des spécialistes nutritionnels et du secteur de la santé avant qu'il ne soit trop tard.

Dans le cadre de notre responsabilité, au niveau de la restauration scolaire, nous avons opté depuis 2013 pour un apport de produit bio ou labellisé à objectif de 45 à 50 %, et de rejeter au maximum l'achat de produits préparés. Nous poursuivrons cet engagement tout en favorisant les circuits courts et les productions locales. Les travaux réalisés par le groupe de travail qualité et citoyenneté à la cantine devront nous permettre d'améliorer encore notre qualité de service pour la santé de nos enfants.

La santé, la protection de notre environnement, la préservation de la biodiversité doivent être une priorité mondiale, faute d'accepter ce qui devrait être une évidence, notre société risque de s'enliser dans une situation irréversible ou l'avenir de l'humanité serait altéré.

**Bien cordialement,
Jean-Marc Legagneur, Maire.**



Retour sur... La cérémonie des vœux

Devenu le rendez-vous incontournable de début d'année, la cérémonie des vœux s'est déroulée le vendredi 12 janvier à la salle Le Bocage.

Cette année, environ 250 personnes y ont assisté : les habitants, les membres des associations et aussi les artisans, commerçants et partenaires.

Ce moment est important pour notre commune. C'est l'occasion de faire un point sur les réalisations de l'année passée mais également de découvrir les dossiers en cours ou à venir. Je vous propose donc, pour les personnes qui n'ont pu se libérer, au travers de cet article, de lister les principaux sujets présentés par Jean-Marc Legagneur, Maire.

Quelques chiffres

- Nouvoitou c'est 3 099 habitants selon le dernier recensement,
- en 2017, il y a eu 46 naissances, 12 mariages, 39 décès,
- la médiathèque a fait 474 nouvelles adhésions (nombre qui a doublé depuis son inauguration),
- Nouvoitou emploie 45 agents.

Les réalisations 2017

- Les travaux d'extension et d'aménagement de l'école du Chêne Centenaire pour un budget de 490 000 € (dont une aide de l'État - DETR) :
 - La construction de 3 nouvelles classes, d'un préau pour l'école maternelle,
 - L'aménagement d'un accès pour personne à mobilité de la cour de l'école à la salle sous le Chêne.
- L'inauguration du Parc de la Siacrée, lieu familial où chacun aime à se promener,
- Des travaux d'aménagement et de sécurisation :
 - Voirie et trottoir, rue de Chalau,
 - Trottoir rue du Teillac,
 - De la voirie communale route des Servattes,
 - Et surtout, la réalisation du giratoire sur la RD 34. Ce rond-point, réclamé depuis de nombreuses années, a été mis en service en décembre. Il sécurise l'entrée du bourg et son financement, à hauteur de 425 000 € a été pris en charge par Rennes Métropole et l'État.
- Le lotissement communal Jean Langlois avec 4 lots qui sont aujourd'hui viabilisés,
- La mise en place d'une mutuelle communale,
- La mise à disposition d'un local au-dessus de la salle du Tilleul pour l'accueil de réfugiés (une maman et sa fille ont été présentes pendant l'année),
- La réalisation d'un inventaire du bocage, pour lequel Nouvoitou a été reconnue commune pilote tant par Rennes Métropole que par le Pays de Rennes.

Les réalisations en cours

- La construction du restaurant scolaire qui sera mis en service en juillet où pourront être servis 450 repas dans un réfectoire de 250 couverts. Le budget de ce chantier est de 1 520 000 € avec aides de l'État (DTER et FSIL)
- La ZAC de la Lande :
 - Secteur de « Chalau » : 102 logements (travaux de finition en voie d'achèvement)
 - Secteur de « La Porte » : 111 logements
 - Secteur de « Les Entrées » dont le lancement de la commercialisation aura lieu début 2018,
 - Le Parc d'Activités : 15 lots, dont 3 sont livrés et

d'autres déjà réservés.

- Le numérique : les travaux d'installation de la fibre ont commencé.

Les autres dossiers en cours d'étude

- Le futur lotissement communal « La Grande Prée », avec un cahier des charges mettant en avant des recommandations environnementales,
- La rue des Loges qui devrait accueillir un espace de logements,
- Les travaux de rénovation de la salle des sports et l'aménagement du parc des sports,
- L'aménagement de la cour de l'école du Chêne Centenaire,
- La mise en accessibilité du cimetière.

Nous réfléchissons aussi aux rythmes scolaires. Après avoir enquêté les parents, qui se sont positionnés à 65 % pour un retour à la semaine de 4 jours, nous avons voté à l'unanimité en Conseil Municipal ce retour à 4 jours. Le Conseil d'école a lui aussi voté en faveur de cette organisation. L'inspection d'académie doit encore valider cette organisation.

Ensuite, Monsieur le Maire a rappelé que 6 ateliers Agenda 21 s'étaient réunis régulièrement en 2017 : Trame verte - trame bleue, Le complexe scolaire, Le parc des sports de demain, Nouvoitou 2030, Citoyenneté et Urbanisme.

Et son attachement à ce mode de concertation où des Nouvoitociens, non élus, peuvent participer et donner leur vision sur les thèmes précités.

Il a ensuite donné quelques données financières :

- La dette par habitant a été réduite de 37 % par habitant depuis 2008 malgré un programme d'investissement soutenu,
- Le programme 2014/2020 est finançable dans la configuration actuelle des recettes attendues,
- Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 2,92 % par an en moyenne entre 2012 et 2016 alors que les dotations de l'État sur la même période ont diminué de 8,15 % par an.

Puis, il a rappelé les compétences reprises par Rennes Métropole depuis le 1^{er} janvier 2017 : la voirie, l'éclairage public et le réseau d'eaux pluviales. Il a aussi évoqué que le Plan Local d'Urbanisme devenait intercommunal, qu'il est en cours d'élaboration et qu'il servira de référence pour les 43 communes en matière d'urbanisme.



Monsieur le Maire a ensuite passé la parole à Nicole Poupart, adjointe à l'Enfance-Jeunesse, qui accompagnée des enfants du CME, a énuméré quelques actions mises en place au cours de l'année. Les enfants présents ont pu se présenter aux Nouvoitouciens.



Un intermède musical a été offert, avec 4 titres interprétés par le groupe Quarantine. Moment fort agréable.

Puis, Monsieur le Maire, après avoir dévoilé le nouveau logo m'a proposé de venir expliquer le choix de ce visuel (Cela fait l'objet d'un article dans ce numéro de l'Écho des Moulins). Un moment fort sympathique a rythmé ces vœux puisque Monsieur le Maire a remis à Monsieur et Madame Pelhate,



la médaille de la commune pour les remercier de leur engagement dans la préservation du moulin mais aussi de donner la possibilité aux écoles, aux associations... de visiter le moulin, de l'ouvrir également à tous les visiteurs qui le souhaitent lors des journées du patrimoine de pays.

Après avoir rappelé différentes manifestations organisées en 2017 : le repas des aînés, l'inauguration du Parc de la Siacrée, la journée intergénérationnelle, Neveztell en Peinture, l'accueil des nouveaux habitants, la fête de Pâques, le marché du Noël... les différents spectacles, animations, expositions, Monsieur le Maire m'a proposé de faire un retour sur l'année intergénérationnelle.

En 2017, plusieurs actions se sont déroulées :

- Des matinées de rencontre (puzzle - pâte à modeler...) où les tout jeunes enfants du Relais Assistants Maternels ont invité les résidents du Parmenier,
- Cinq mercredis où les enfants de l'Accueil de Loisirs, les ados, les seniors se sont retrouvés pour « se raconter Nouvoitou », le dessiner et en faire une magnifique maquette qui a été exposée à la Médiathèque.
- Des moments sportifs, par exemple celui organisé par la JSN Badminton entre ses anciens adhérents et les joueurs actuels.

- Une journée, le 2 juillet, bien remplie :

- le matin, par une balade au cours de laquelle il fallait récupérer des indices pour découvrir personnages, lieux, histoires de notre commune,
- un déjeuner dans le parc de la Marpa avec les résidents,
- un début d'après-midi où les jeux de société, palets, Molky ont fait le bonheur de tous,
- une fin d'après-midi, sous les conseils avisés de Benkadi, où nous avons été initiés aux chants africains, aux percussions et danses africaines.

De nombreux liens ont été tissés entre les différentes tranches d'âges tout au long de 2017, ceux-ci seront renforcés au cours de cette année 2018 puisque le thème choisi est de nouveau l'intergénération.



Ces moments de partage, de convivialité font le bien vivre à Nouvoitou. Mais il y a aussi les valeurs de bénévolat, de temps consacré pour les autres qui sont importantes, c'est pourquoi Monsieur le Maire a remis à l'association Moto Club la Fée Viviane le diplôme d'association citoyenne. Lors de la remise de ce diplôme à Alain Morel, président de l'association, Monsieur le Maire a réaffirmé son soutien à l'action menée par l'association qui consiste à remettre une partie des recettes des « 5 heures de l'Yaigne » au Centre Eugène Marquis pour la recherche contre le cancer.



Avant de clore cette manifestation, Monsieur le Maire a invité les nouvelles associations installées sur la commune à se présenter et lister les nouvelles entreprises.



La cérémonie s'est terminée autour d'un pot de l'amitié.

Sylvie Panaget, conseillère déléguée à la Communication





Nouvoitou Un nouveau logo

Notre commune vient de se doter d'une nouvelle identité visuelle.

Vous découvrez ci-dessous le nouveau logo de Nouvoitou qui sera décliné sur les supports de communication (papier à en-tête, carte de visite, signature de mails...) dans les mois à venir.

Ce visuel n'a pas été choisi par hasard, il symbolise notre commune :



Un pictogramme végétal, qui représente l'écrin de verdure qu'est la commune de Nouvoitou au sein de Rennes Métropole.



Les parties vertes pouvant rappeler l'activité des Moulins.



La forme blanche vient évoquer le « N » de Nouvoitou, mais aussi le lien entre les habitants et le tracé sinueux de la Seiche.

NOUVOITOU
BIEN VIVRE ENSEMBLE

Enfin, nous avons fait le choix de le signer « Bien vivre ensemble ». Cette baseline a été voulue :

1. pour mettre en avant les valeurs citoyennes et humaines,
2. et pour confirmer notre attachement à la douceur de vivre à Nouvoitou.

Nous espérons que ce logo, créé par l'agence Gosselin de Vern-sur-Seiche, vous plaira et que vous serez fiers des valeurs que nous voulons faire passer à travers ce visuel.

Sylvie Panaget, conseillère déléguée à la Communication

Service Communication Présentation

Sous l'autorité des élus, le service Communication élabore la stratégie de communication de la collectivité. Carmen Gautier est responsable de ce service. Elle assure la conception et la réalisation de tous les supports de communication : bulletin, agenda culturel, guide, invitations, affiches, flyers, site internet... Elle est en charge de l'organisation d'actions de communication, de relations publiques et d'événements, de la gestion du site internet, des relations avec la presse et les partenaires. Elle est également le soutien de tous les autres services et occupe aussi les fonctions d'assistante de direction et responsable du service Élections au sein de la Mairie.



PRATIQUE

Carmen Gautier
02 99 37 65 10
c.gautier@nouvoitou.fr

L'Écho des Moulins

Aux couleurs du nouveau logo

Vous découvrez avec ce numéro 100 une nouvelle présentation de L'Écho des Moulins. Nous aurions voulu le faire... nous nous serions peut-être tiré les cheveux mais là tout coïncidait : la sortie du logo, la nouvelle maquette et le numéro 100.



La nouvelle mise en page est liée à un appel d'offres lancé à l'automne qui nous permet de réaliser des économies. En effet, tous les trois ans, nous pouvons remettre en concurrence nos prestataires.

La conception est désormais attribuée à Diabolo, le studio graphique d'Imprim'Services (Bonchamp-53) et l'impression à Bémo Graphic (Alençon-61).

Ce magazine mensuel, composé de 12 pages, est le lien indispensable entre l'équipe municipale et les Nouvoitouciennes et les Nouvoitouciens. C'est pourquoi nous y apportons le meilleur soin.

Notre volonté est de vous tenir informé du mieux possible de nos actions et projets.

Je profite de cet article pour remercier chaleureusement Carmen Gautier, votre interlocutrice à la Mairie en charge de la communication et Jean-Claude Guerrier qui en assure la distribution.

Sylvie Panaget, conseillère déléguée à la Communication



L'Écho des Moulins est conçu à raison de 11 numéros par an (à noter qu'il n'y a pas de bulletin en août), il présente les informations pratiques relatives à la vie de la commune. Il est distribué à l'ensemble des habitants de la commune (1 500 exemplaires) par Jean-Claude Guerrier en fin de mois. Vous le trouverez également à la Mairie, à la Médiathèque et sur le site internet communal.

Le site Internet www.nouvoitou.fr est également à votre disposition.

COMMENT

FAIRE PARAÎTRE UN ARTICLE ?

Association, vous souhaitez annoncer une manifestation. Nouvelle entreprise sur Nouvoitou, vous souhaitez présenter votre activité ; vous pouvez adresser votre article au service Communication qui l'intégrera au bulletin (en fonction des disponibilités).

Les articles doivent parvenir par mail à echodesmoulins@nouvoitou.fr pour le 5 du mois précédent le mois de parution (exemple : pour paraître dans le numéro d'avril, l'article doit être transmis pour le 5 mars).

L'information doit présenter un intérêt pour le plus grand nombre. Sont exclus tous les propos religieux, politiques, confessionnels ou polémiques (Remarque : toutes informations de type commerciale ne seront pas prises en compte). Au besoin, il est possible que l'article fasse l'objet de corrections avant publication (orthographe, grammaire, style, construction) dans le respect du sens initial de l'article soumis.

Joignez une photographie, de taille et de qualité suffisante pour l'impression, et dissociée du texte, pour illustrer votre article (fichiers .jpg, .png, .tif, .pdf / 5 Mo maximum).

Médiathèque « Pré en bulles »

« LECTURES ET
ET RITOURNELLES »

Samedi 10 février à 10h

Marion Dain de l'association « L'arbre Yakafaïre » propose des lectures-comptines-spectacles pour les enfants de 0 à 3 ans. Chaque séance a un thème spécifique pour éveiller le regard, l'attention et les sens du jeune public. Thème de cette séance : « Moi, bébé, j'arrive ! »



PRATIQUE

Gratuit, sur inscription au 02 99 37 84 71



PROJECTION TRAVELLING JUNIOR

Mercredi 21 février à 17h30



Chaque année, l'association « Clair Obscur » organise le festival Travelling au mois de février sur la métropole rennaise, pour le plus grand bonheur des petits et grands. Parmi les différentes sections du festival, Travelling Junior se propose d'éveiller la curiosité du jeune public à travers deux sélections de films en compétition (2 à 5 ans / 6 à 10 ans). Les lauréats, désignés « Éléphants d'Or » sont choisis par un jury composé d'enfants volontaires de 2 à 10 ans.

Pour la première fois, la médiathèque « Pré en Bulles » participe à ce festival et propose la sélection « Éléphant d'Or - 2 » à partir de 6 ans.

PRATIQUE

La projection est gratuite et accessible aux enfants à partir de 6 ans. Sur inscription au 02 99 37 84 71 ou à mediatheque@nouvoitou.fr

EXPOSITION

« PARADISE IS ON THE OPTION - EMILY DICKINSON »

Jusqu'au samedi 17 février.

Un dialogue entre l'art du détail de Freddy Rapin, photographe, et la poésie sensible Emily Dickinson.



Le mois de mars sera placé sous le signe de la créativité des femmes!

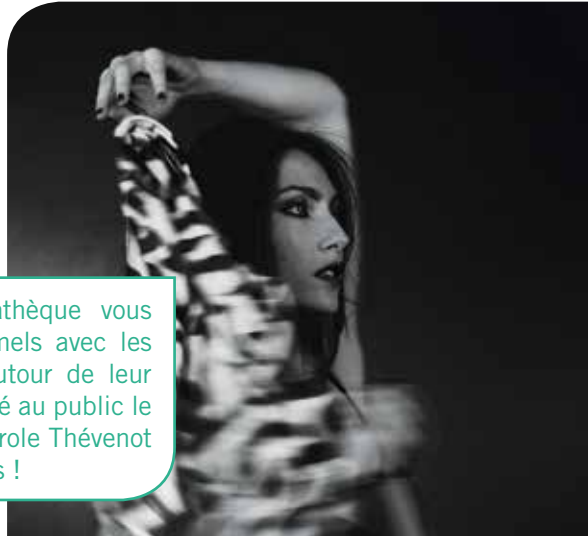
À NOTER AUSSI EN MARS

Le samedi 17, venez découvrir la grainothèque !
En partenariat avec l'association « Des petits pas pour l'Homme ».

En écho à la journée Internationale des droits des femmes qui se tiendra le 8 mars prochain, la médiathèque « Pré en Bulles » invite les artistes Carole Thévenot, photographe Nouvoitouciennne pour une rencontre et une exposition de son travail, ainsi que Sandy Seneschal, réalisatrice rennaise, pour une conférence-débat.

EXPOSITION PHOTOGRAPHIES CAROLE THÉVENOT

Carole Thévenot exerce la photographie depuis de nombreuses années ; l'occasion pour elle de donner à voir au public 14 portraits en noir et blanc d'une danseuse prise sur le vif. Une invitation à la rencontre entre deux modes d'expression la photographie et la danse.



Pour cette nouvelle saison culturelle, la médiathèque vous propose des temps de rencontre conviviaux informels avec les artistes locaux, l'occasion d'échanger avec eux autour de leur pratique artistique. Le premier rendez-vous est donné au public le **vendredi 2 mars** à 18h, pour une rencontre avec Carole Thévenot à l'occasion de son exposition photos. À vos agendas !

CONFÉRENCE - DÉBAT « LA PLACE DES FEMMES DANS L'INDUSTRIE DU CINÉMA »

Judi 8 mars à 20h30



© Coraline Lafon

Animée par Sandy Seneschal. En partenariat avec l'association « Clair Obscur ».

Après les différentes révélations sur les pratiques courantes de harcèlement dans le milieu du cinéma à la fin de l'année 2017, Sandy Seneschal, réalisatrice d'origine rennaise, propose de revenir sur la place des femmes dans l'Industrie du Cinéma à travers les portraits de plusieurs d'entre elles qui ont marqué l'Histoire du 7^{ème} Art.

En compagnie de la réalisatrice, le public sera invité à échanger sur la condition des femmes dans ce milieu artistique dans lequel les obstacles sont nombreux, et les parcours professionnels trop souvent sinueux...

PRATIQUE

Gratuit, sur inscription au 02 99 37 84 71

HORAIRES D'OUVERTURE :

	PÉRIODES SCOLAIRES		VACANCES SCOLAIRES	
MARDI		16h30-18h30		14h00-18h30
MERCREDI	10h00-12h30	14h00-18h30	10h00-12h30	14h00-18h30
VENDREDI		16h30-18h30		14h00-18h30
SAMEDI	10h00-12h30	14h00-17h00	10h00-12h30	14h00-17h00

MÉDIATHÈQUE « PRÉ EN BULLES »
12 rue de Châteaugiron
02 99 37 84 71
mediatheque@nouvoitou.fr



Coup d'œil sur les écoles



ÉCOLE PUBLIQUE DU CHÊNE CENTENAIRE FERMETURE DU PORTAIL

Depuis la mi-décembre, la fermeture du portail de l'école du Chêne Centenaire sur le temps scolaire a été mise en place. Cette décision s'inscrit dans les obligations réglementaires rappelées par l'inspection académique. Elle a pour but de mieux assurer la sécurité des enfants et des enseignants au sein de ce bâtiment, et d'offrir plus de sérénité à l'équipe enseignante dans sa pratique quotidienne.

Animation Enfance-Jeunesse

VACANCES D'HIVER

L'Accueil de Loisirs Enfance pour les 3-10 ans et l'Animation Jeunesse pour les 10-18 ans seront ouverts **du lundi 26 février au vendredi 9 mars.**

Les programmes sont disponibles dans les lieux habituels : en Mairie, à l'Espace Jeunes, à l'Accueil de Loisirs du Chêne Centenaire, et également sur www.nouvoitou.fr.

LES INSCRIPTIONS

- Enfance : sur le site internet
- Jeunesse : le mercredi 21 février de 14h à 17h30, à l'Espace Jeunes



ÉCOLE SAINT-MARTIN DES NOUVELLES

Les élèves de l'école ont terminé l'année par une belle matinée, organisée conjointement par les enseignantes et l'APEL, en présence de nombreux parents.

Dans un premier temps, les élèves ont proposé des chants, des poésies et des lectures animées sur le thème de Noël. À la suite de quoi, ils ont reçu des cadeaux par classe apportés par le Père Noël en visite... Ils ont ensuite partagé le goûter offert par l'APEL suivi d'une petite pause récréative.

Puis, les élèves ont animé la célébration de Noël par des lectures et des chants et la mise en scène de la crèche.

Ils ont également fait un beau geste en offrant un jouet en bon état pour les remettre aux Restos du Cœur...

Et puis voilà ! Avec la nouvelle année, les nouveaux projets sont mis en route et tout le monde s'est déjà bien remis au travail.



Du côté des associations

APEL SAINT-MARTIN

Février... Grrrrr le froid est encore là !

Pas envie de sortir le dimanche matin pour aller à la boulangerie... pas de panique, l'APEL Saint-Martin assurera sur pré-commande, le **dimanche 4 février** entre 8 et 10h la livraison de vos viennoiseries à domicile, afin d'en profiter pour rester bien au chaud !

Le **vendredi 16 février**, venez-vous faire plaisir à danser lors de la Zumba Party de 20h à 23h à la salle Le Bocage. Vous êtes tous les bienvenus, débutants ou non, c'est surtout l'occasion de passer une excellente soirée dans une ambiance assurée par Andréa, Pollyanna, Jérémy et Martin !

PRATIQUE

www.ecole-saintmartin-nouvoitou.fr
[Facebook.com/apelsaintmartinnouvoitou](https://www.facebook.com/apelsaintmartinnouvoitou)
apel.saintmartin@yahoo.com



LE BÉRUCHOT LES ACTIVITÉS À VENIR

Dimanche 11 février : construction de nichoirs

L'association Le Béruchot vous propose un atelier de construction de nichoirs à mésanges, hirondelles, chouettes chevêches. L'activité est proposée aux adultes et aux enfants qui fabriqueront eux-mêmes leurs nichoirs avec l'aide des membres de l'association. Les enfants seront sous la responsabilité de leurs parents.

PRATIQUE

Pour les deux activités, renseignements et inscriptions auprès de Bernard Le Boulicaut au 06 52 85 30 62 (SMS) ou leberuchot@free.fr

Samedi 17 février : plantation de haie bocagère

Au lieu-dit « La Telais » à Nouvoitou, une haie a été vandalisée sur une dizaine de mètres l'année dernière. L'association Le Béruchot propose de replanter, en remplacement des arbres qui ont disparu.

Agenda Février 2018



» Jusqu'au 18 février

- Exposition / Photographies de Freddy Rappin

📍 Médiathèque « Pré en bulles »

» Vendredi 2 Février

- de 16h30 à 19h / Marché

📍 Place Haute

» Samedi 3 Février

- à 20h30 / Représentation théâtrale / Les Fards Felus

📍 Salle Le Bocage

» Dimanche 4 Février

- Sortie motos / JSN Moto Loisir

- à 14h30 / Représentation théâtrale / Les Fards Felus

📍 Salle Le Bocage

» Jeudi 8 Février

- Assemblée Générale / Sauvegarde du bassin versant de la Seiche et de son patrimoine

📍 Salle Le Tilleul

» Vendredi 9 Février

- de 16h30 à 19h / Marché

📍 Place Haute

» Samedi 10 Février

- à 10h / Lectures et ritournelles

📍 Médiathèque « Pré en bulles »

- à 20h30 / Représentation théâtrale / Les Fards Felus

📍 Salle Le Bocage

» Dimanche 11 Février

- à 14h30 / Représentation théâtrale / Les Fards Felus

📍 Salle Le Bocage

» Vendredi 16 Février

- de 16h30 à 19h / Marché

📍 Place Haute

- de 20h à 23h / Zumba Party / A.P.E.L. Saint-Martin

📍 Salle Le Bocage

» Samedi 17 Février

- Repas / Moto Club La Fée Viviane

📍 Salle Le Bocage

» Dimanche 18 Février

- Sortie motos / JSN Moto Loisir

» Lundi 19 Février

- À 20h30 / Conseil Municipal

📍 Mairie

- À 20h30 / Vie Libre -

📍 Salle « Préfa Asso Le Tilleul »

» Mercredi 21 Février

- 17h30 / Projection « Travelling Junior »

📍 Médiathèque « Pré en bulles »

» Dimanche 25 Février

- Loto / Neveztell Fan Klub

📍 Salle des sports

» À votre service

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi, mercredi : 8h30 - 12h

Mardi, jeudi, vendredi : 8h30 - 12h / 14h - 17h

Samedi : 9h - 12h

02 99 37 42 71

E-mail : accueilmairie@nouvoitou.fr

Site Internet de la commune : www.nouvoitou.fr

Service Urbanisme

02 99 37 65 17 - urbanisme@nouvoitou.fr

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

CCAS 02 99 37 65 12 - ccas@nouvoitou.fr

Mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h. Sur rendez-vous le lundi après-midi

Service Animation Sportive

02 99 37 65 15 - 06 16 68 21 45

d.patin@nouvoitou.fr

Service Animation Enfance

Espace rue du Chêne Centenaire

02 99 37 67 86 - 06 23 81 10 13

animationenfance@nouvoitou.fr

Service Animation Jeunesse

Maison des Jeunes - 06 09 42 17 60

animationjeunesse@nouvoitou.fr

Pic&Colég'RAM

2 rue de Vern - 02 23 07 14 58

ram@nouvoitou.fr

Médiathèque

12 rue de Châteaugiron - 02 99 37 84 71

mediatheque@nouvoitou.fr

Mardi : 16h30-18h30 - Mercredi : 10h-12h30 et

14h-18h30 - Vendredi : 16h30-18h30 -

Samedi : 10h-12h30 et 14h- 17h

- Pôle multimédia : multimedia@nouvoitou.fr

- Service Vie associative et culturelle :

02 23 37 09 89 - 06 27 15 79 10

vieassociative@nouvoitou.fr

École publique «Le Chêne Centenaire»

02 99 37 42 70

Directrice : Madame Amélie Bahoff

École Privée «Saint-Martin»

02 99 37 40 76

Directrice : Madame Claire Joubert

Correspondants Presse

- Ouest-France :

Christine Cordon - christinecordon@yahoo.fr

- Journal de Vitré :

Franck Pelhate - envoiinfo@gmail.com

Déchèterie

- Informations : Service Déchets de Rennes

Métropole au 0 800 01 14 31

Collecte des déchets ménagers (bac gris) le lundi à partir de 14h,

Collecte des déchets recyclables (bac jaune) le jeudi, semaine impaire, à partir de 15h

- Saint-Armel au lieu-dit « Les Garmeaux »

Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h - Fermée le jeudi après-midi, dimanche et jours fériés

Paroisse

Messe à 9h le mardi et à 9h30 le dimanche (alterné avec Domloup)

Presbytère - 16, avenue Pierre le Treut à Châteaugiron au 02 99 37 40 56

Point Accueil Emploi

(P.A.E.) intercommunal à Vern-sur-Seiche :

02 99 62 99 00

Ouvert au public tous les matins de 9h à 11h30 (sauf mercredi). Sur rendez-vous l'après-midi

À NOTER EN MARS

• EXPOSITION À LA MÉDIATHÈQUE

« PRÉ EN BULLES » :

- du 2 au 24 mars : Photographies de Carole Thévenot

- vendredi 2 mars à 18h : Rencontre avec l'artiste

- Lundi 5 mars : Don du sang - EFS - Salle Le Bocage

- Jeudi 8 mars - 20h30 : Conférence/débat - Médiathèque « Pré en bulles »

